

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Seigneurie du 17 février 2025, à 19 h, par vidéoconférence (TEAMS).

Représentant.e.s des parents	Représentant.e.s des enseignant.e.s	Représentant.e.s soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentant.e.s des élèves
Tania Bernier	Karine Beaulieu	Denise Nicholls (soutien)	Mathieu Bougie	Raphaël Forget (abs)
Véronique Boucher (Présidente)	Gail Cliche	Shirley Normand (PNE)	Geneviève Boudreault	Estelle Gélinas (abs)
France Boulay (Démission)	Samuel Filion-Doiron		Olivier Litalien (abs)	
Lucile Dureau	Geneviève Lépine		Aïsa-Diane Mantah	
Julie Leblanc (Représentante - comité parents)	Alexandra Rodrigue		Katia Ouellet	
Jean-Pierre Manderlier	Éloïse Simard-Veer		Isabelle Simard	
Maripier Mercier (abs)				
Jessica Parent				

Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

3.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

3.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence des représentant.e.s des élèves, c'est Justin Massé qui assurera le remplacement. Charles-Antoine Chassé, technicien en loisir, à l'école de La Seigneurie, accompagne le/la représentant.e. des élèves.

3.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

3.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2025

CE 24/25 20

IL EST PROPOSÉ par Julie Leblanc d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

Bonjour,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le 17 février 2025 à 19h, par vidéoconférence (TEAMS).

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 3.1 Accueil;
- 3.2 Période de questions du public;
- 3.3 Inscription de points (varia);
- 3.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 février 2025;
- 3.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024;
- 3.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024;
- 3.7 Questions au sujet de la formation des membres ; -5 min.
- 3.8 Informations diverses :
 - a) De la direction; - 5 min.
 - b) Ouverture aux nouvelles technologies; - 10 min.
 - c) Voyages-étudiants versus les États-Unis ; -10 min.
 - d) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
 - e) Des représentants du parlement-étudiant : - 5 min.

DÉCISIONS

- 3.9 Approbation de la grille-matières 25-26 (articles 86 et 89); - 20 min.
- 3.10 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 10 min.
- 3.11 Consultation sur la modification du « Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration » (articles 110 et 162); - 20 min.
- 3.12 Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves préscolaire, primaire et secondaire; -10 min.
- 3.13 Varia;
- 3.14 Consultation sur les critères de sélection des directions d'établissement (article 79); 15 min.
- 3.15 Levée de l'assemblée.

Véronique Boucher
Présidente

3.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024

CE 24/25 20 IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024

La direction présente Mathieu Bougie, gestionnaire d'établissement administratif, en remplacement de Marie-France Tanguay.

Suivi au point 2.14 : Capsule Vidéo

Katia Ouellet, direction adjointe, donne des informations aux membres concernant une capsule vidéo à consulter par tout le personnel de l'école en lien avec la violence et l'intimidation. Elle explique que cette demande vient du ministère de l'Éducation.

3.7 QUESTIONS AU SUJET DE LA FORMATION DES MEMBRES

Les membres n'ont aucune question à ce sujet.

3.8 INFORMATIONS DIVERSES

A) De la direction :

La direction donne certaines informations concernant des dossiers qui touchent la vie à l'école comme la semaine d'examens, la semaine d'inscriptions, l'opération choix de cours et l'accueil des nouveaux élèves.

B) Ouvertures aux nouvelles technologies :

La direction informe les membres de l'établissement de balises concernant l'intelligence artificielle en collaboration avec le Centre de services scolaire.

C) Voyages étudiants aux États-Unis :

La direction explique le processus de soumission concernant les voyages-études, une réflexion sera faite concernant les voyages aux États-Unis pour l'an prochain. Elle informe les membres que l'école maintient ceux-ci jusqu'au 30 juin 2025.

D) Du représentant du comité de parents :

Julie Leblanc donne certaines informations concernant les dernières rencontres du comité de parents.

E) Des représentants du parlement-étudiant :

Justin Massé, représentant.e suppléant.e, s'adresse aux membres. Il.elle donne des informations concernant les dernières activités du parlement ainsi que les points discutés lors de la dernière rencontre. Il.elle demande, à la direction, s'il y a des avancements au niveau de certains suivis et demandes du parlement. La direction donne des explications concernant ces suivis et demandes.

3.9 APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 25-26 (ARTICLES 86 ET 89)

CE 24/25 21 CONSIDÉRANT les articles 86 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'adopter la grille-matières pour l'année scolaire 2025-2026, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3.10 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)

CE 24/25 22 CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Jean-Pierre Manderlier d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3.11 CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE 162)

CE 24/25 23 CONSIDÉRANT l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique;

Pour faire suite à la demande de consultation formulée par le Centre de services scolaire le 28 janvier 2025, dans le cadre de la modification du Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration, le conseil d'établissement de l'école La Seigneurie adopte la résolution suivante :

Il est proposé par Lucile Dureau de suggérer au Centre de services scolaire des Premières - Seigneuries de soumettre, le cas échéant, le Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration, adopté le 26 novembre 2024 pour fins de consultation, à des professionnels du droit pour analyse et commentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.12 POLITIQUE RELATIVE AUX CRITÈRES RÉGISSANT L'ADMISSION ET L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Suivant la réception de la *Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves - Préscolaire, primaire et secondaire* du 14 janvier 2014, transmise par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries aux présidentes et présidents des conseils d'établissement des écoles primaires, secondaires et spécialisées (sauf de la Relance) le 19 décembre 2024, le Conseil d'établissement de l'école secondaire La Seigneurie adopte la résolution suivante à l'unanimité:

CE 24/25 24 Il est proposé par madame Véronique Boucher de suggérer au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries de procéder à une mise à jour terminologique et substantielle de la *Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves - Préscolaire, primaire et secondaire*, adoptée par le Conseil des commissaires et entrée en vigueur le 14 janvier 2014, qui tient compte, notamment, de la croissance de la clientèle et du développement des infrastructures scolaires sur le territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.13 VARIA

Aucun point au varia

L'équipe de directions quitte la rencontre.

3.14 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLES 79 ET 110.1)

CE 24/25 24

CONSIDÉRANT les articles 79 et 110.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Jessica Parent de proposer au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries les critères énoncés lors du dernier processus de sélection des directions d'établissement, tels que modifiés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3.15 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

Véronique Boucher, présidente

Isabelle Simard, direction

Nathalie Laberge, secrétaire